



Réf. Farde e-Assemblées : 2612414

N° OJ : 16

Projet d'Arrêté - Conseil du 09/09/2024

Objet : Asbl "Tour et Taxis Padel Club Brussels".- Subside : 15.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2024;

Considérant que l'asbl "Tour et Taxis Padel Club Brussels" demande un subside de 15.000,00 EUR pour le "Lotto Brussels Premier Padel P2 by Belfius";

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article unique.- Un subside de 15.000,00 EUR à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2024 est octroyé au profit de l'asbl "Tour et Taxis Padel Club Brussels".

Annexes :